

Les Politiques d'acquisition

par Bertrand Calenge

ERIST

*Collection
Bibliothèques*

ÉDITIONS
DU CERCLE DE LA LIBRAIRIE

Les Politiques d'acquisition

par Bertrand Calenge

La constitution des collections représente l'acte majeur du bibliothécaire, le fondement de son activité. Si les procédures d'acquisition sont relativement bien maîtrisées dans les bibliothèques, les principes mêmes de cette constitution restent très souvent implicites, voire négligés. Cet ouvrage propose de considérer les collections non comme un agglomérat de documents particuliers, mais comme un organisme vivant, dans lequel les acquisitions se combinent avec les éliminations, des mouvements internes animent et modifient la structure des fonds, des interactions se nouent avec d'autres collections.

Pour permettre la maîtrise d'objectifs documentaires dans une bibliothèque, l'auteur propose d'identifier des étapes fonctionnelles dans la mise en œuvre d'une politique d'acquisition, et notamment de distinguer le moment de la sélection de celui des décisions d'acquisition, et analyse les implications de cette conception dans les procédures de constitution des fonds. Mais l'accent est mis avant tout sur la nécessité d'explicitier les choix, de les formaliser dans différents textes, outils méthodologiques et instruments de clarification des objectifs.

Principalement orienté vers les bibliothèques publiques, ce volume n'ignore pas cependant les bibliothèques de l'enseignement supérieur. Ouvrage de réflexion théorique, c'est également une mine d'observations et de références, outil indispensable à l'heure où les bibliothèques deviennent médiathèques et accueillent un public aux besoins de plus en plus nombreux et diversifiés.

Bertrand Calenge, conservateur général des bibliothèques, dirige l'Institut de formation des bibliothécaires, après avoir exercé dans trois bibliothèques départementales de prêt et à la Direction du livre et de la lecture. Auteur de nombreux articles, il a notamment publié Les Petites Bibliothèques publiques, dans la même collection.



ISBN 2-7654-0554-9

250 F

Les Politiques d'acquisition

Les Politiques d'acquisition

*Constituer une collection
dans une bibliothèque*

par Bertrand Calenge

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

Sommaire

Introduction	9
I. L'angoisse dialectique du bibliothécaire	13
1. À la recherche du concept d'acquisition	15
1.1. Quelle place pour les acquisitions ?.....	15
1.2. Les bibliothécaires et les acquisitions : comportements	20
1.3. Acquérir, c'est produire du patrimoine	24
2. Entre l'offre et la demande : le public	29
2.1. Le poids de la collectivité.....	29
2.2. Un public ou des publics ?	35
2.3. L'offre documentaire et le public	41
2.4. La demande du public	46
II. Construire une politique d'acquisition : principes généraux	53
3. Le processus d'acquisition	55
3.1. Formaliser les étapes.....	55
3.2. Une charte des collections	60
3.3. Plans de développement des collections	69
3.4. Les protocoles de sélection.....	71
3.5. Sélection et décision d'acquisition	74
3.6. Choisir : le processus de sélection	86
3.7. Concevoir la sélection par grands domaines de contenu	93
3.8. Applications	99
4. Mener l'analyse des collections et du public	107
4.1. Mener l'analyse de son public.....	108
4.2. Méthodes générales d'analyse des collections	112
5. Éléments généraux d'objectifs et de méthodes pour une cohérence des collections	127

5.1. Des objectifs communs de contenu	127
5.2. Proposer des objectifs en quantités	141
5.3. Établir des priorités dans les objectifs.....	156
6. Des fonds courants aux fonds patrimoniaux et spécialisés.....	161
6.1. Articulation entre fonds dits courants et fonds patrimoniaux ou spécialisés : vérifier les objectifs.....	162
6.2. Fonds patrimoniaux et spécialisés : la conservation et l'exhaustivité à l'œuvre	169
6.3. Les collections semi-patrimoniales.....	173
6.4. Le fonds local	176
6.5. Les fonds anciens.....	181
6.6. Les fonds spécialisés.....	186
6.7. Les collections du Dépôt légal	190
III. Sources, outils et procédures	193
7. Les sources des acquisitions	195
7.1. Le poids de la production	195
7.2. Les sources intellectuelles	201
7.3. Les fournisseurs marchands.....	210
7.4. Les fournisseurs non marchands	217
7.5. Acquisitions temporaires	222
7.6. Les ressources budgétaires	226
8. Outils et procédures	233
8.1. Le circuit des acquisitions	234
8.2. Sélection, décision d'acquisition et achat : des articulations souples et élaborées	247
8.3. Qui fait quoi ? Le personnel et les procédures d'acquisition	252
8.4. L'informatisation des acquisitions.....	255
IV. La bibliothèque, creuset de documents et d'usages protéiformes .	263
9. Face à la variété des supports et des types de documents	265
9.1. Toute bibliothèque peut-elle être une médiathèque ?	265
9.2. Les phonogrammes, les vidéogrammes et les autres	272
9.3. Quelques éléments techniques sur les supports autres que l'écrit imprimé	282
9.4. Les périodiques	287
9.5. L'écrit dans tous ses états	292
10. Le poids des pratiques des usagers sur les acquisitions.....	301
10.1. Livres pour enfants et livres pour adultes	302
10.2. Acquisitions et secteurs d'usage.....	306
10.3. Les collections de référence	312
10.4. Mener une politique des nouveautés et des demandes	316

V. La bibliothèque, un système complexe	323
11. Des collections qui bougent	325
11.1. Le poids du traitement documentaire	325
11.2. Le nombre d'exemplaires acquis	328
11.3. Réassorts et désherbages	335
11.4. Les usages évoluent	339
12. Acquisitions et réseaux	351
12.1. Les acquisitions dans un réseau multipolaire	352
12.2. La coopération entre bibliothèques	358
12.3. Les services communs de la documentation des universités au cœur d'une politique de réseau	366
VI. Contrôle et évaluation des acquisitions	373
13. Évaluer sa politique d'acquisition	375
13.1. Les objectifs de la collection et la place des acquisitions	375
13.2. Quelques indicateurs pour évaluer les acquisitions	379
14. Prospectives	389
14.1. Quand la crise économique frappe les bibliothèques	389
14.2. Quelques pistes pour une veille documentaire	393
Conclusion	399
Bibliographie	403

Introduction

Aborder la question des acquisitions dans une bibliothèque, c'est plonger au cœur même des fondations, du fonctionnement, de la légitimité de cette bibliothèque. Au long de ce voyage complexe, on découvre vite que les acquisitions sont indissociables du traitement des documents et des services dont ils font l'objet. À l'inverse, toutes les activités bibliothéconomiques et les services documentaires tournent à l'évidence autour de cette collection constamment vivante et renouvelée, fondement de toute bibliothèque.

Un premier regard considère chaque document individuel, objet d'acquisition, et d'abord le livre. Mais « le » livre est millions de titres divers, et derrière ces livres qu'on imagine familiers apparaissent des supports de plus en plus polymorphes. Aux 35 000 titres de livres français recensés annuellement par le Dépôt légal s'ajoutent 22 000 phonogrammes, 7 000 à 8 000 cassettes vidéo, quelques dizaines de milliers de logiciels, CD-Rom, estampes, etc., et combien de périodiques ! La bibliothèque écrème ces flots devenus indistincts à force d'être torrentueux, recueillant l'écume éphémère d'un savoir mouvant.

En contrepoint de cette cueillette se pressent les questions des usagers : « Donnez-moi des informations pour trouver du travail, pour partir en vacances, pour me distraire, pour épater mes amis, pour préparer mon exposé... Que proposez-vous pour les entreprises, pour les amateurs de musique, pour les chômeurs, les adolescents, les aveugles, les chercheurs, les bébés, les étudiants... ? » Le « public » explose en usages multiformes, et chaque individu peut lui-même s'émietter en innombrables usages.

L'encyclopédisme des fonds reflète l'universalité des besoins humains, et la bibliothèque devient un lieu de brassage, fournil vivant où des usages éparpillés croisent un essaim de documents erratiques.

Poser la question des acquisitions, c'est évoquer ces échanges improbables. Comment peut-on espérer planifier une politique d'acquisition à l'aune de ces rencontres tellement individuelles ?

Si l'on n'est pas maître des usages, peut-on espérer contrôler un à un chacun des documents qui s'ajoutent au fonds de la bibliothèque ? Chaque document

est fugitif, le bibliothécaire ne l'aperçoit qu'à quelques instants privilégiés, entretenant l'illusion qu'il en a la maîtrise. « Michel Serres a voulu savoir combien il y avait d'anges dans le ciel à un moment donné. Il a posé la question à Air France, à United Airlines : combien avez-vous d'avions en l'air, en ce moment précis, avec combien de passagers ? Mais personne n'a pu lui donner une réponse exacte. Les anges ne se laissent pas si facilement recenser : ils bougent trop. Toutefois, il est parvenu à la conclusion que si l'on additionne l'ensemble des avions de toutes les compagnies aériennes, on arrive à une ville qui est stable, de plusieurs millions d'individus, tout le temps en l'air. Une mégapole aérienne » (*Lire*, n° 217, 1993). Et vous, bibliothécaires, pouvez-vous dire combien de vos documents sont réellement lus, regardés, écoutés, en ce moment précis ? La question des acquisitions ne saurait être posée en termes de documents singuliers, mais renvoie à une problématique plus structurelle : il y a peut-être lieu de réfléchir à la collection globale d'une bibliothèque, ensemble vivant dont la complexité dépasse la simple addition des documents qui la composent...

Aborder la question des *politiques* d'acquisition, c'est chercher comment s'effectue la mise en œuvre de volontés, d'objectifs. L'analyse de la littérature professionnelle, on le verra, se révèle assez décevante : si les textes sont abondants, ils restent sur ce point assez allusifs. On peut être frappé par une réflexion de chercheur qui, après avoir compilé des données bibliométriques sophistiquées visant à contrôler l'état et proposer le renouvellement des collections d'une bibliothèque, remarquait que les bibliothécaires eux-mêmes, sans procéder à aucun de ces calculs, aboutissaient intuitivement à des résultats identiques. Il nous fallait donc, également, aller examiner les bibliothèques elles-mêmes, discuter avec les bibliothécaires, afin d'essayer de discerner quelles politiques étaient à l'œuvre dans l'accroissement et le renouvellement des collections, comment elles s'exprimaient et s'articulaient. Là encore, le résultat a été partiellement décevant. Si les réflexions de bon sens ne manquent pas, si les procédures peuvent être très élaborées, si les bibliothécaires font preuve en général d'une remarquable connaissance intuitive de leurs publics comme de leurs fonds, les choix formalisés restent rares et partiels. Les textes ou prises de positions rendues publiques se réfèrent tantôt à des procédures matérielles d'acquisition, tantôt aux critères des choix de livres (et autres documents *individuels*), plus rarement à des plans de développement de collections. Toutefois, ces rencontres nous ont montré que la question même d'une politique d'acquisition commence à être largement posée : réorganisation d'une bibliothèque municipale aux multiples implantations, restructuration interne des secteurs d'une bibliothèque, interrogations sur la place de « nouveaux supports » à l'occasion de l'édification d'un nouvel équipement, questions inquiètes sur la place des banques de données en texte intégral... Plus encore, la menace accrue de restrictions budgétaires fait s'interroger nombre de bibliothécaires sur l'intérêt d'un argumentaire, et au-delà sur la cohérence des services rendus par

leur établissement. Derrière la question des politiques d'acquisition se profile celle de la légitimité de la bibliothèque, dans une société où l'information est devenue valeur marchande, et où les charges financières de la collectivité se sont accrues très fortement.

Nous avons donc travaillé sur des traces, pour tenter de proposer quelques pistes en vue de concevoir une politique d'acquisition. Ces pistes ne sont nullement des modèles, chaque collection publique étant aussi différente de sa voisine qu'un être humain peut l'être d'un autre. Nous souhaitons simplement esquisser ce que peut être l'ossature d'une collection, les principes de sa constitution, le processus de son renouvellement : à chaque bibliothécaire le soin d'ajouter la chair à cette ossature, de lui donner vie, originalité, caractère propre.

Les propositions émises dans cet ouvrage connaissent par ailleurs cinq limitations volontaires :

1) Nous n'avons pas voulu insister excessivement sur les procédures matérielles d'acquisition, d'une part parce que ces procédures peuvent être extrêmement nombreuses et complexes du fait de la multiplicité des supports documentaires, d'autre part parce que, on le verra, la formalisation détaillée d'une politique d'acquisition facilite la résolution de ces questions matérielles.

2) Si une politique d'acquisition ne peut se concevoir sans évaluation des collections, nous avons renoncé à décrire la totalité des méthodes bibliométriques en jeu (expérimentées surtout aux États-Unis et en Angleterre) : nous avons préféré en sélectionner quelques-unes au vu de la relative facilité de leur mise en œuvre, afin d'éviter qu'un possible découragement soit prétexte à renoncer à la formalisation d'une politique documentaire.

3) L'encylopédisme des collections nous a obligé à survoler les questions quotidiennes des critères de choix dans tel ou tel domaine documentaire. La littérature bibliothéconomique s'accroît dans ces domaines, et d'excellentes synthèses paraissent concernant les livres de jeunesse, la musique, la littérature scientifique et technique, etc. Nous y renverrons en tant que de besoin.

4) Le développement des collections, leur cycle de vie même, ne sauraient être dissociés du traitement de ces documents ni des modalités de leur mise à disposition. Toutefois, nous avons renoncé à analyser intégralement ces questions, qui auraient transformé ce modeste essai en manuel de bibliothéconomie générale, et avons essayé de centrer notre propos sur la seule problématique des acquisitions, comme accroissement et renouvellement d'une collection.

5) Enfin, même si nous sommes persuadé que les principes des propositions évoquées s'appliquent à tous les types de bibliothèques, nous avons limité essentiellement notre propos aux bibliothèques publiques (municipales et départementales), sans pour autant négliger de fréquentes allusions aux bibliothèques universitaires. Cette esquisse n'a pas la prétention de résoudre toutes les questions possibles, et sera nécessairement approfondie par d'autres.

On le comprend, nous avons essayé de limiter notre propos au seul thème annoncé par le titre de ce volume, « les politiques d'acquisition ». C'est, nous l'espérons, un voyage assez extraordinaire pour suffire à l'intérêt d'un bibliothécaire, mais aussi à celui des personnes intéressées par la transmission de l'information, l'appropriation du savoir et la conception d'un service public de l'information et de la culture.

Ce livre n'est pas issu de la seule recherche solitaire, et je veux remercier tous les bibliothécaires qui ont bien voulu répondre à une enquête lancée en janvier 1993 (et particulièrement ceux de Dijon, La Rochelle et Villeurbanne), ainsi que Marie-France Gauthier et Jean-Philippe Lamy qui n'ont pas ménagé leurs efforts amicaux pour de nombreuses recherches documentaires tant à l'Institut de formation des bibliothécaires qu'à la Direction du livre et de la lecture. Ma gratitude s'adresse également à tous ceux qui ont consacré parfois de longues heures à me confier leurs expériences et leurs réflexions, notamment Francis Agostini (Médiathèque de la Villette), Odile Walrave (Bibliothèque publique d'information), Valérie Tesnière et Jean-Pierre Cressent (Bibliothèque de France), Bruno Van Dooren (Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques), Sylvie Fayet et Bernard Huchet (Direction du livre et de la lecture), Patrick Bazin et Anne-Marie Rouge (Bibliothèque municipale, Lyon), Yves Allix et Sophie Danis (Ville de Paris), Jean-François Carrez-Corral (Bibliothèque municipale, Villeurbanne), Albert Poirot et André-Pierre Syren (Bibliothèque municipale, Dijon), et aussi tous les bibliothécaires passionnés croisés au cours de cette recherche, qui m'excuseront de ne pas les citer tous. Merci enfin à Martine Poulain, dont les conseils furent précieux, et qui a bien voulu relire avec attention ces pages.